

## Assemblée Générale des actionnaires, nouvelle convocation

L'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de la société **EUROPLASMA (ALEUP, ISIN FR 000044810)**, concepteur et exploitant de solutions plasma pour la production d'énergies renouvelables et la valorisation des déchets dangereux, réunie le 15 juin 2017 sous la présidence de Pierre Catlin n'a pas été en mesure de délibérer faute de *quorum* requis compte tenu de la part très importante du flottant.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale et les informations relatives au *quorum* sont disponibles sur le site Internet de la société, [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com).

**EUROPLASMA** informe ses actionnaires de la seconde convocation de l'Assemblée Générale annuelle ordinaire et extraordinaire qui se tiendra le 29 juin 2017 à 11 heures à Pessac (33600) Cité de la Photonique - Bâtiment Sirah, 3-5, Allée des Lumières. Pour cette deuxième convocation, le quorum nécessaire pour l'approbation des résolutions de l'Assemblée Générale extraordinaire est de 20% du capital.

L'avis de seconde convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) ainsi que dans un journal d'annonces légales le 19 juin 2017. Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans ces deux avis.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site Internet de la Société à l'adresse :

<http://www.europlasma.com/fr/espace-actionnaires/assemblees-generales.html> selon les dispositions légales et réglementaires applicables.

En ce qui concerne le vote par correspondance les modalités sont précisées à la fin de l'avis de convocation

**Pierre Catlin**, Président, déclare « *Avec la Final Acceptance, Europlasma a franchi une étape décisive pour le potentiel de développement du Groupe. Europlasma a, plus que jamais, besoin de la mobilisation de tous ses actionnaires pour déployer ses projets de croissance et assurer son avenir. Je compte sur votre participation à l'Assemblée Générale du 29 juin 2017 par présence physique ou par procuration* ».

### Contact actionnaires :

**Anne BORDERES** – Chargée de Communication

Tel: + 33 (0)5 56 49 70 00 - [contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

### Contact presse :

**Luc PERINET MARQUET** – LPM STRATEGIC COMMUNICATIONS

Tel: +33 (0)1 44 50 40 35 - [lperinet@lpm-corporate.com](mailto:lperinet@lpm-corporate.com)

### Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europlasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.